



# le Pied du Jura

Numéro 25/ juin 2011

## Le petit journal de Gimel

### Couleurs d'été

Il aura rarement coulé aussi peu d'eau sous les ponts depuis notre dernier numéro du Pied tant l'hiver s'est montré avare en flocons. Deux saisons se sont succédées avec le sentiment de n'avoir traversé qu'un long printemps. Le ruisseau de nos existences a pourtant continué à s'écouler, entraînant dans leur cours nos projets, s'enrichissant de souvenirs - galets brillants polis par le temps dans le lit de nos mémoires.

Alors, à l'orée de ce nouvel été, voilà votre journal à nouveau déposé dans les bacs chez les commerçants du village qui nous font l'amabilité de dégager un peu d'espace sur leurs comptoirs pour vous proposer un petit moment d'évasion et d'information en échange - si vous le voulez bien - d'une piécette bienvenue qui viendrait contribuer un peu aux efforts financiers de la commune et de l'Adig qui investissent gracieusement dans les frais d'édition de ce journal.

Au fil des pages, la plume bienveillante de rédacteurs passionnés de nature, de livres, de notre langue - idiome vivant, foisonnant - nous entraîne à la découverte des parfums d'une fleur ou de la saveur d'un mot. D'autres rubriques vous tiennent informés de la vie du village, nous racontent les trajectoires

d'hommes qui ont fait l'histoire de la commune, ou nous parlent d'un ami parti sans nous avoir quitté.

Compagnon de votre été, on espère tous que vous aurez autant de plaisir à le feuilleter que nous avons eu à l'inventer une fois encore. Ce journal est là pour accompagner ces petits moments de détente qu'on s'accorde parfois au cours d'une journée ou au dé-

tour d'une escapade en week-end. Posé sur une tablette dans le séjour, ou roulé au fond du sac, voire fourré au milieu des revues que vous emporterez au bord de la mer, il a

pour ambition de vous distraire et de vous tenir informé de l'actualité de notre village.

En espérant vivement que nos ponts enjambreront à nouveau des lits de ruisseaux et rivières grouillant d'une vie nourrie par les chaudes averses estivales, nous vous souhaitons un été noyé de soleil, avec pour toute fraîcheur, la rosée qui perle sur le brin d'herbe à l'aurore ou la brise qui accompagne les derniers rayons de soleil et récompense une journée bien remplie.

François MARTI

#### SOMMAIRE:

Municipalité: 2-3

Conseil communal: 4-5

Marco: 6

Dans le panneau: 6

Sous la Roche: 7

Norbert Reymond: 8-9

Une société fête ses 30 ans: 10

Littérature: 11

Fontaine et blocs: 12-13

Les orchidées: 14-15

Agenda et état civil: 16

Editeur responsable: ADIG  
( Reynald ISELY, François  
MARTI, François FELIX, Pro-  
vence 4,1188 Gimel  
nimage@bluewin.ch)



## Politique villageoise

### COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

#### Monsieur Norbert REYMOND, syndic de Gimel quittera ses fonctions le 30 juin 2011.

Entré au Conseil communal à l'âge de 22 ans, Monsieur Norbert Reymond siégea dans cette instance durant 23 ans. Il en fut le président durant l'année 1993 et sut diriger les débats avec une grande compétence et beaucoup de fair-play.

En sa qualité de conseiller communal, Monsieur Norbert Reymond s'est beaucoup investi au sein de nombreuses commissions. Les domaines scolaire et sportif ont pu profiter de ses nombreuses compétences. Il présida aux destinées de la commission scolaire durant de nombreuses années. Il fut également membre actif des sociétés de gymnastique et du ski club de Gimel.

Monsieur Norbert Reymond a été élu à la Municipalité en 1994. Durant sa première législature à l'exécutif de notre commune, il fut municipal des écoles et put ainsi poursuivre dans le domaine de l'éducation qui lui tenait à cœur. Au cours de cet automne 1994, la seconde partie du collège du Marais (Marais II) et le bâtiment du Service du feu furent soumis à l'enquête publique pour être inaugurés deux ans plus tard, en 1996.

En 1998, Monsieur Norbert Reymond fut élu syndic, en remplacement de M. Jules Le Coultre démissionnaire. Ainsi, depuis 13 ans et demi, durant 3 législatures, Monsieur Norbert Reymond a présidé à la destinée de la commune.

Les finances, l'administration, la gestion du personnel communal ont désormais fait partie de son quotidien.

Depuis 2006, date de départ de son collègue et ami, Monsieur le municipal Jacques-André Renaud, il reprit également dans son dicastère les forêts et domaines et la présidence du Triage forestier intercommunal du Signal de Bougy et les relations avec les militaires. Ce fut désormais Monsieur Norbert Reymond qui reprit le flambeau et parla de « son garde ».

Sous sa syndicature, ce furent deux boursiers : M. Jack Gutmann et Mme Pascale Ducret et quatre secrétaires municipaux : Mme Hermine Schellenberg, M. Eric Barrat, Mme Patricia Pichon et Mme Marlène Pasche qui collaborèrent sous son expertise direction.

Ses collègues de la Municipalité ainsi que l'ensemble du personnel communal tiennent à exprimer leur vive gratitude à Monsieur Norbert Reymond et lui souhaitent une excellente retraite.

#### Plan canicule 2011

Avec l'été qui arrive, la Municipalité se prépare à activer son plan canicule dans le cas où la météo nous gratifierait de fortes chaleurs durant les semaines à venir et que la Préfecture déclencherait cette mesure.

Un groupe de visiteurs bénévoles se prépare à rendre visite, une fois par jour, aux gimelanes et gimelans âgés de 75 ans et plus vivant à leur domicile. Le but de cette démarche: vérifier que les personnes « visitées » vivent correctement une telle période de chaleur et s'assurer qu'elles disposent des moyens nécessaires à une bonne hydratation.

Un questionnaire a été adressé à toutes les personnes concernées afin que celles-ci puissent préciser à la Municipalité si elles ne souhaitent pas être visitées.

La Municipalité profite de cette occasion pour souhaiter un excellent été aux personnes âgées de notre commune et remercie chaleureusement les bénévoles qui s'inscrivent dans cette démarche.

**Les personnes intéressées à rendre visite à nos aînés désireux d'être accompagnés durant les éventuelles canicules peuvent appeler le greffe municipal ( 021 828 00 80 ) ou Monsieur Roberto HOU-MARD (079 311 30 09)**

Politique villageoise

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**

**REPARTITION DES DICASTERES dès le 1er juillet 2011**

**Sylvie Judas, Syndique**

Administration générale - Personnel - Services industriels (eaux, gaz, épuration) -  
Routes - Eclairage public - Bâtiment Union - Relations extérieures et Affaires culturelles  
Remplaçante : Ruth Lambercy

**Ruth Lambercy, Vice-Syndique**

Ecoles - Affaires sociales - Bibliothèque - Cultes - Mobilité - Transports  
Déléguée Comité de direction ASSAGIE  
Remplaçant : Roberto Houmard

**Chantal Dubugnon**

Police des constructions - Urbanisme - Salubrité - Service du Feu  
Déléguée ARCAM  
Remplaçant : Philippe Rezzonico

**Roberto Houmard**

Police - Espaces publics - Infrastructures sportives - Jeunesse - Déchetterie et Gestion des ordures  
ménagères - PC - Bâtiments - Conciergerie et locations - Tourisme  
Remplaçante : Ruth Lambercy

**Philippe Rezzonico**

Finances - Militaires - Forêts et Domaines - Président du Triage Forestier - Délégué PLRJ -  
Agenda 21 Développement durable - Délégué Sociétés locales - Délégué Conseil ASSAGIE  
Remplaçante : Chantal Dubugnon

**La Municipalité informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, elle tiendra  
séance le mardi à 16h.30.**

\*\*\*\*\*

**Vacances municipales : il n'y aura pas de séance les 2 et 9 août 2011.**

## Politique villageoise

### SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Nous voilà arrivés au terme de cette législature 2006-2011, la première d'une durée de cinq ans suite à la révision de la constitution vaudoise en 2003.

Au terme de ces cinq années, trois présidents (Philippe Rezzonico, François Félix et Simon Renaud) se sont succédés pour conduire cinq à six séances par année. Les travaux du conseil ont notamment porté – outre les questions financières – sur la revue du règlement du Conseil, la construction de la salle omnisport, l'achat du Mont-Bailly, les extensions progressives du réseau du gaz. L'hôtel de l'Union aura fait coulé beaucoup plus de salive dans le foyer de la grande salle que dans la salle à manger, mais J.- P. Crausaz a su éveiller notre curiosité avec un projet ambitieux (v. compte rendu ci-dessous) et de nouveaux tenanciers ont su ranimer nos papilles avec une carte sympa. La route de Rolle n'aura pas usé son principal et opiniâtre relanceur et pourrait donc à ce titre être rebaptisée boulevard Pierre-Yves Correvon. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. Sur ces cinq années, la commune aura adhéré à l'AR-CAM, intégré l'ARASMA, quitté le groupement scolaire pour rejoindre l'ASSAGIE et accepté d'adhérer au projet de parc naturel régional vaudois. Autant d'associations intercommunales qui se sont constituées, substituées parfois à des associations existantes et qui ancrent un peu plus la destinée de notre village dans une région en mutation dont les districts ont été redessinés.

#### Les deux dernières séances (2 mai et 21 juin 2011)

Comme souvent, ces deux dernières séances de cette année de législature auront été aussi chargées qu'animées de débats nourris. Tout d'abord parce que c'est le moment où la commune publie le résultat de l'année 2010 et que cette annonce s'accompagne de la présentation du rapport de la commission de gestion sur la tenue de cet exercice 2010. Ensuite parce que le hasard du calendrier a enrichi les deux ordres du jour de sujets importants comme l'hôtel de l'Union, la modération du trafic au carrefour du bas du village ou l'aménagement du chemin des Ânes. Enfin parce qu'une question de procédure s'est invitée le 2 mai, indirectement liée à la nécessité de se prononcer sur la levée des oppositions à la réfection du chemin des Anes.

#### La conduite des travaux du conseil.

En début de séance, le Président a expliqué qu'il souhaitait une modification de la procédure de traitement des propositions initiées par la Municipalité. Le mode de procéder le plus courant dans les communes vaudoises prévoit une remise du préavis directement à la commission chargée de son étude, puis une présentation et discussion du rapport en séance.

A Gimel, le mode de traitement est légèrement différent : le préavis est porté à l'ordre du jour dès qu'il est remis au bureau du conseil par la Municipalité. La commission nommée rapporte ultérieurement à l'une des séances suivantes. Ce mode de procéder présente l'avantage d'amorcer déjà un débat lors de la présentation du préavis, de traiter les éventuelles questions de forme et d'orienter déjà la commission sur les principales sensibilités exprimées qui peuvent ainsi être traitées lors de l'établissement du rapport. Il était par contre relevé un inconvénient important puisque le conseil ne débattait plus que très peu sur le rapport établi par la commission.

Si les membres du conseil – très attachés à ce mode de procéder – ont bien compris que certains sujets puissent nécessiter une attention accrue dans le mode de procédure, ils ont regretté l'éventualité de voir se restreindre de manière systématique leur accès à l'information. Ne prendre connaissance d'une proposition de la Municipalité qu'après l'établissement du rapport rend plus difficile les travaux des conseillers. Ayant fait l'objet d'un très large débat, le Président a finalement concédé une distribution rapide des préavis permettant aux conseillers qui le souhaitent de faire part de leurs observations ou de se prononcer sur la commission élue par le bureau. La discussion par contre, devra dorénavant bien avoir lieu lors de la présentation du rapport ce qui revalorisera le travail des commissions.

#### L'hôtel de l'Union

Le traitement de la motion déposée en juin 2009 par A. Bussard (et consorts) a trouvé un premier épilogue lors de la séance du 2 mai avec la présentation de l'étude menée par le bureau d'architecte.

M. J. - P. Crausaz est en effet venu présenter les grandes lignes d'une réflexion menée sur l'hôtel de l'Union. Il a commencé par rappeler le contexte historique et régional de ce bâtiment construit en 1862 à une époque où Gimel était une destination thermale courue dans une région qui ne compte plus actuellement qu'env. 150 lits dans un rayon de 15 km.

Très bien construite, l'argumentation s'appuie sur une documentation exhaustive (règlements, dossiers de plans, le livre « si Gimel m'était conté » notamment). La réflexion qui intègre aussi bien l'aménagement de l'environnement immédiat (la place de l'Union) que le contexte hôtelier régional explore les différentes variantes qui pourraient être envisagées. Originellement destiné à l'hôtellerie, M. J. - P. Crausaz recommande de ne pas en modifier l'affectation et propose plusieurs alternatives permettant de proposer entre 40 et 50 lits.

Les conseillers ont fait part d'un intérêt vif et ont accepté à l'unanimité de retenir cette étude qui servira de base au projet de rénovation qu'entreprendra la Municipalité. La route est encore longue, de nombreux chapitres restent à écrire et gageons que de l'encre coulera encore puisqu'on n'est là qu'au début du processus, mais nous disposons cette fois d'une ligne directrice claire.

### Les comptes

L'exercice 2010 s'est soldé avec une bonne surprise grâce à un revenu d'impôt extraordinaire d'env. Fr. 600'000.—, ce qui a permis de dégager un excédent de revenu de l'ordre des Fr. 200'000.— alors que le budget tablait sur un excédent de charges d'env. Fr. 480'000.—. La dette nette progresse à Fr. 11.7 mios en raison des investissements de la salle omnisport; bien qu'importante, elle reste tenue sous contrôle (la dette par habitant diminue sous l'effet de la progression de la population), s'amortit au rythme d'env. Fr. 400'000.— par année et profite bien d'une situation de taux bas. Enfin, sujet récurrent, la charge sociale continue à peser sur le ménage communal, elle est à Fr. 1.8 mios en 2010.

### Le chemin des Ânes

Cet objet a un lien direct avec l'exploitation de la gravière des Ursins dont l'autorisation d'exploitation est subordonnée à la possibilité donnée aux camions d'éviter le transit par le centre du village. Le conseil a accepté le projet d'aménagement (à la charge de l'exploitant de la gravière) ainsi que la levée des oppositions.



### Le carrefour du bas du village.

Le conseil a accepté la proposition d'aménagement de ce carrefour malgré les quelques réserves exprimées sur la manière dont sera canalisé le trafic des bus qui s'y arrêteront. Les conseillers ont finalement apprécié les progrès apportés par les passages piétons et un marquage destinés à sécuriser le voisinage autant que les usagers des transports publics qui y descendent ou y attendent leur bus.



### Petit florilège de sujets abordés (non exhaustif et dans le désordre)

Nos sources restent une préoccupation et font régulièrement l'objet d'interventions. Les pluies de ces derniers jours, bienvenues restent insuffisantes et le niveau de nos nappes nécessite une vigilance permanente.

Un parcours santé a été aménagé au bois de la Rosière, ouvert à tous ceux qui veulent s'oxygéner les poumons autant que l'esprit.

Les animations organisées en collaboration avec la commune d'Aubonne ont rencontré un joli succès. Ces premières rencontres qui offrent aux jeunes de notre région de se réunir autour d'une activité conviviale feront l'objet d'une étude pour estimer la meilleure manière de poursuivre cette expérience.

### Tombé de Rideau

Il fallait un bien ensoleillé 21 juin, seuil de la saison estivale et jour le plus long de l'année pour orner d'une émotion pure cette atmosphère de transition. L'allocution du président, Simon Renaud a clôt cette législature en en rappelant les faits marquants et en rendant un hommage appuyé à Norbert Reymond, syndic sortant, qui restera une grande figure de notre village. Il y a ensuite eu l'émotion contenue dans l'hommage de la Municipalité par la voix de Roberto Houmard et puis le dernier discours de notre syndic.

Les municipaux et conseillers se sont ensuite dispersés autour de l'apéritif servi dans la grande salle où ils ont (peut-être) refait la législature (à défaut de refaire le monde) avant de se donner rendez-vous au 30 juin pour écrire la première page d'un nouveau chapitre.

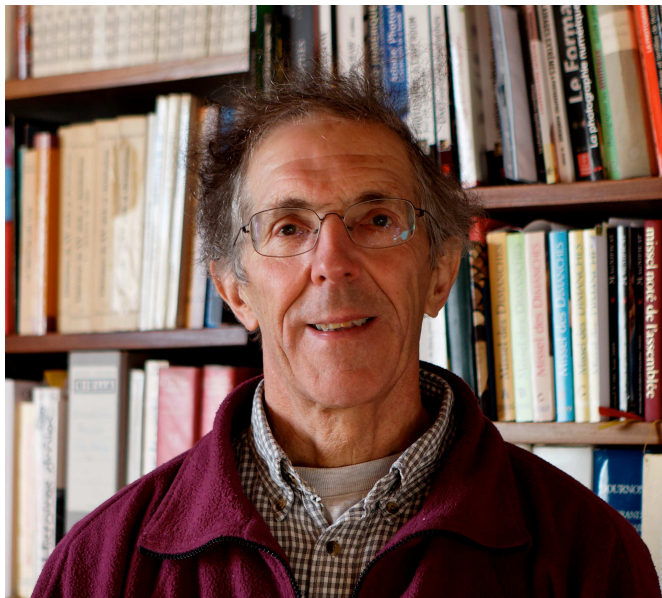
François MARTI

**Installation des nouvelles autorités: jeudi 30 juin à l'Eglise de Gimel à 17h00 en présence de Monsieur le Préfet. Soyez les bienvenus!**

## Le Pied orphelin

### MARCO S'EN EST ALLÉ

Le 18 avril dernier, **Marco BALLENEGGER** nous a quitté. Durant près de deux ans, Marco et les siens ont « livré bataille » contre le cancer. Pourtant, à chacune de nos rencontres, ce même constat: malgré la maladie, la sérénité est présente chez Marco, chez Isabelle, son épouse, et parmi les membres de la famille. Certes les moments de doute, de découragement, de tristesse n'ont pas épargné Marco et les siens, mais la sérénité était plus forte. Une attitude face à la vie, puis à la mort portée par une foi profonde en Dieu. Le « Curé de Gimel » -comme aimaient à le surnommer certains de ses amis tant il était impliqué dans la vie de la communauté catholique de notre région- avait, entre autres choses, créé ce journal avec Isabelle.



Puis, ils l'ont fait vivre durant cinq ans. Marco et Isabelle désirant mettre toutes leurs forces dans leur lutte contre la maladie ont souhaité passer la main.

Ce qui fut fait, il y a un an maintenant. Marco a exprimé plus d'une fois et avec beaucoup d'émotion sa satisfaction de voir « son » petit journal perdurer, se développer tout en gardant l'esprit que lui avaient insufflé ses géniteurs.

A chacune des mises en page de ce journal, ainsi que lors de mes nombreuses balades dans ce coin de Jura que Marco et Isabelle ont tant parcouru ensemble, j'ai une pensée émue pour eux.

Merci pour ces beaux moments partagés.

François FELIX

## Le Pied dans le panneau

Plusieurs personnes se demandent si ce panneau ne contient pas une faute d'orthographe. L'écriraient plutôt « déchetterie ». Que nenni! Voici ce qu'en dit l'Académie française sur son site Internet:

« En choisissant la forme *déchèterie*, l'Académie française a marqué sa préférence pour la forme la plus simple et la plus conforme à l'esprit de la langue. Force est de constater en effet que les termes féminins comportant le suffixe



-erie et directement dérivés de substantifs en -et ne comptent qu'un seul t : c'est le cas de termes entrés dans l'usage depuis fort

*longtemps, comme bonneterie (XV<sup>e</sup> siècle), gobeleterie (XVIII<sup>e</sup> siècle), mousqueterie (XVII<sup>e</sup> siècle) ou parqueterie (XIX<sup>e</sup> siècle). D'autre part,*

*l'Académie a tenu à ce que déchèterie comporte un accent grave afin d'en indiquer clairement la prononciation, conformément à l'esprit des Rectifications de l'orthographe de 1990. Il faut néanmoins reconnaître que la forme déchetterie s'est très largement répandue dans l'usage : il est probable que l'Académie étudiera à nouveau le terme lors de la prochaine édition de son Dictionnaire et réfléchira à la possibilité de signaler les deux graphies ».*



**Ephémère:** quelques jours durant, Bauloz a joué dans la cour des grands !!!

Cette photographie est un montage, la « remise en état » du panneau ayant pris de vitesse la rédaction.

## Le Pied vagabond

### BIENVENUE AUX CHALETS SOUS LA ROCHE

Au cours de l'hiver dernier, l'association des *Chalets sous la roche* s'est constituée. A la demande de la Municipalité, cette nouvelle association gimelane s'occupe de la gestion et de la location de deux chalets communaux mis à la disposition de la population: la *Bûcheronne de Gimel* et le *Chalet Sans-Souci*. Ces deux chalets se situent au lieu dit « Sous la Roche » en bordure de la route du Marchairuz. Ils sont distants l'un de l'autre de 200 mètres environ.

Si la *Bûcheronne de Gimel*, au patrimoine de la commune depuis fort longtemps, est appréciée par la population de notre village, le *Chalet Sans Souci*, récemment acquis par la commune, est inconnu du plus grand nombre.

L'un et l'autre prennent place sur la même courbe de niveau à 1'260 mètres. Pour les férus de cartes topographiques et de GPS, les coordonnées géographiques sont les suivantes: *Bûcheronne de Gimel* 510'766/155'630; *Chalet Sans-Souci*: 510'466/155'595.



La Bûcheronne de Gimel

Les deux chalets comptent un coin cuisine, un coin à manger et une petite chambre. Situés en zone forestière, ils sont équipés d'un potager au bois et d'un réchaud à gaz pour cuisiner, d'une récupération d'eau de toiture (non potable si pas cuite), d'un éclairage électrique grâce à un équipement photovoltaïque. Il s'agit là des particularités communes de ces deux bâtisses.

Au chapitre des différences, si la *Bûcheronne de*

*Gimel* « invite » une douzaine de convives à se sustenter à sa table et quatre personnes à passer la nuit sous son toit, le *Chalet Sans-Souci*, quant à lui, est équipé de vaisselle et de mobilier pour attabler dix-huit personnes et sa « couche » peut accueillir cinq à six hôtes.

Repas de famille, anniversaire, sortie de sociétés, entre amis, séjour « au vert », voici deux lieux à disposition de la population et des écoles de notre région. Vous avez dit école ? En effet, « Sous la Roche » se situant à moins de deux heures à pied (15 minutes en voiture) du centre de Gimel, les classes y sont les bienvenues pour passer un jour en pleine



Le chalet Sans-Souci

forêt.

Une journée « **Portes ouvertes** » est agendée au **samedi 27 août** (plus de précisions dans un tous ménages qui vous parviendra au début du mois d'août). Une occasion de découvrir un coin de notre commune et son patrimoine bâti.

François FELIX

#### Quelques infos pratiques:

##### Tarif:

>frs 40.-/jour

>frs 200.-/semaine.

##### Location:

>Jean-Marc DURUSSEL

021 828 35 72

##### Internet (dès le mois d'août):

>[www.leschaletssouslaroche.ch](http://www.leschaletssouslaroche.ch)

## Le Pied en visite

### NORBERT REYMOND, SA COMMUNE, UNE PASSION

Au regard de ce qui a été accompli, le nombre exact des années importe peu. Ce qui reste, ce sont moins des chiffres que ces événements qui ont jalonné toutes ces années, sur lesquelles, l'espace d'un petit instant, Norbert Reymond a été d'accord de se retourner pour les raconter en quelques mots, presque furtifs, sans s'étendre, avec une simplicité et une modestie empreintes d'une certaine fierté toutefois qu'on devine en filigrane, mais qui reste contenue, intérieure.

Il y a une vie passée à Gimel, où il a grandi et fait ses écoles. Champion vaudois aux jeux nationaux, à l'âge de 20 ans, compétition qui comprenait des concours de force, de lutte et d'athlétisme, il s'est ensuite beaucoup investi dans la gymnastique au sein de la commune. Il se souvient de ces journées qui ne se terminaient pas après le travail, mais se poursuivaient par l'encadrement de groupes de gymnastes se succédant de 18h30 à 22h00.

Après un apprentissage de radio-électricien, Norbert Reymond a commencé son parcours professionnel à Lausanne, et l'a poursuivi à Gland, avant d'intégrer l'hôpital de la Rosière il y a une dizaine d'années. Très impliqué, il raconte comment il a été amené à collaborer avec l'Institut de radio-physique appliquée qui avait pour but d'améliorer les techniques de détection du cancer du sein et a ainsi été amené à travailler au développement d'appareillages permettant de limiter au minimum nécessaire la dose de rayons x délivrée lors d'un examen.

Et puis il y a ces 40 années passées au service de nos institutions. C'est à la fois beaucoup et très peu.

Beaucoup d'années à l'échelle d'un homme, finalement très peu à l'aune de l'histoire du village. C'est surtout important en regard d'une époque qui aura rarement progressé autant et aussi vite. Il aura fallu savoir rester collé à l'actualité et aux développements de la région dans une période qui n'épargne pas les décideurs, décennies exigeantes tant les choses ont évolué vite. Intégrer non seulement de nouvelles normes (sociales), mais également apprivoiser de nouveaux outils de communication, de nouvelles populations. Il aura fallu savoir anticiper les changements à venir, les subir parfois, s'en accommoder de plus en plus souvent et trouver les réponses adéquates pour que ce village vive, se développe harmonieusement.



Entré au conseil communal à l'âge de 22 ans, Norbert Reymond a fait partie de toutes les commissions, a été président de la commission de gestion, puis de la commission des finances. Elu à la

présidence du conseil, lors de ce qui allait être sa dernière année au sein du législatif, il y a conduit en 1993 la signature du pacte d'amitié avec Gimel-les-Cascades, juste avant d'entrer à la Municipalité en même temps que Jacques-André Renaud, sous la syndication de Jules Lecoultre.

Alors au cours de ces (presque) 20 années d'exercice au sein de l'exécutif, dont 13 ans comme syndic, bien des projets auront été menés à terme, aidés par un bon esprit de collaboration avec le législatif.